

UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

Proposition de réforme de la CNS

**Pour un partage efficace des compétences
et des responsabilités**

Jean-Jacques Rommes

— —
— —
Administrateur délégué de l'UEL

25 février 2016

www.uel.lu

PLAN DE LA PRÉSENTATION

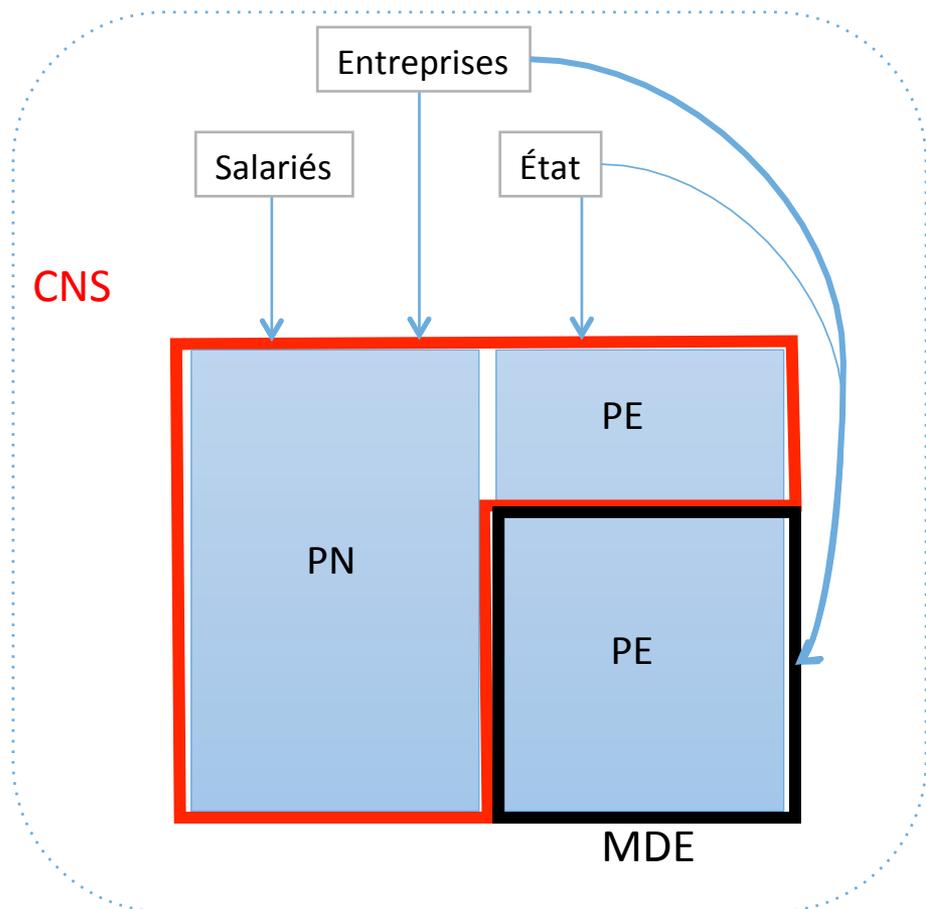
1. L'ASSURANCE MALADIE D'AUJOURD'HUI

2. CE QUE NOUS PROPOSONS : L'ASSURANCE MALADIE DE DEMAIN

3. CONCLUSION

1. L'assurance maladie d'aujourd'hui

Fonctionnement



CAISSE NATIONALE DE SANTÉ - CNS

▼ Financement

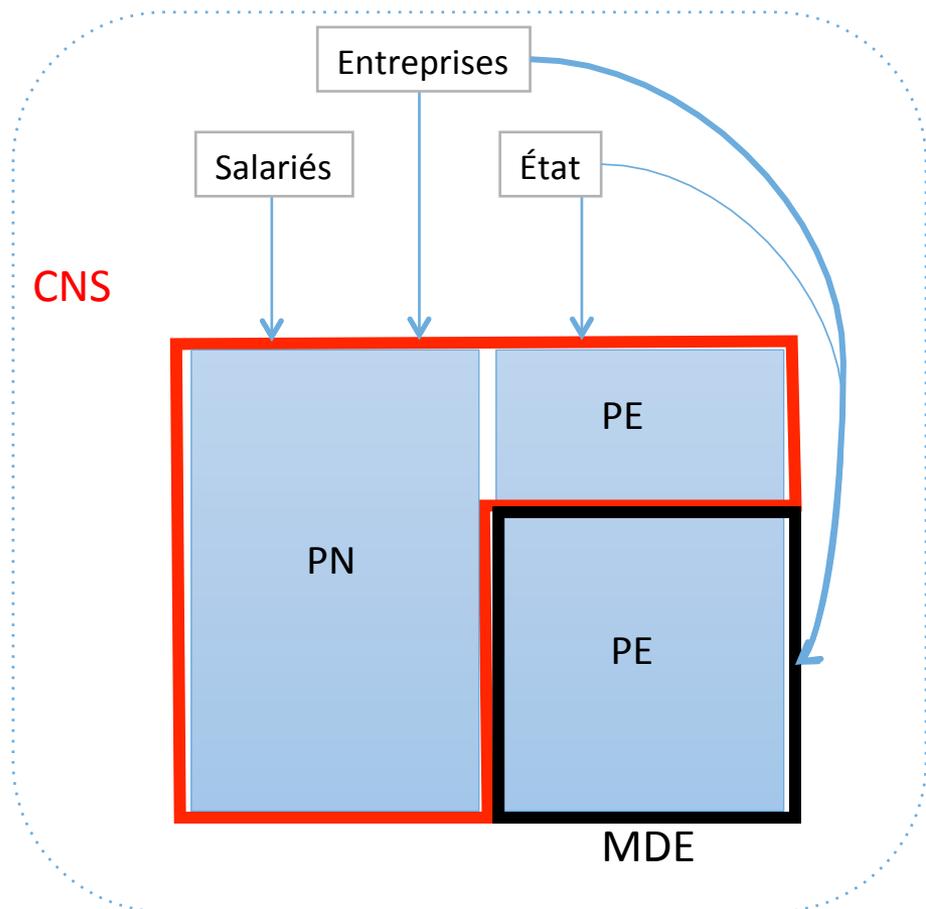
- » Salariés (30%)
- » Entreprises (30%)
- » État (40%)

▼ Dépenses: 2 Missions principales

- » Prestations en nature (soins de santé)
- » Prestations en espèces > 77^e jour

1. L'assurance maladie d'aujourd'hui

Fonctionnement



MUTUALITÉ DES EMPLOYEURS - MDE

» **Financement**

» Entreprises et subvention de l'État
(25% en 2014)

» **Dépenses: 1 Mission principale**

» Prestations en espèces < 77^e jour

1. L'assurance maladie d'aujourd'hui

Analyse synthétique

▼ **Système logique?**

- » La CNS assume 2 rôles...
- » ...mais différence de traitement entre soins de santé et absences
- » 77^e jour : pourquoi cette date arbitraire?

▼ **Système cohérent ?**

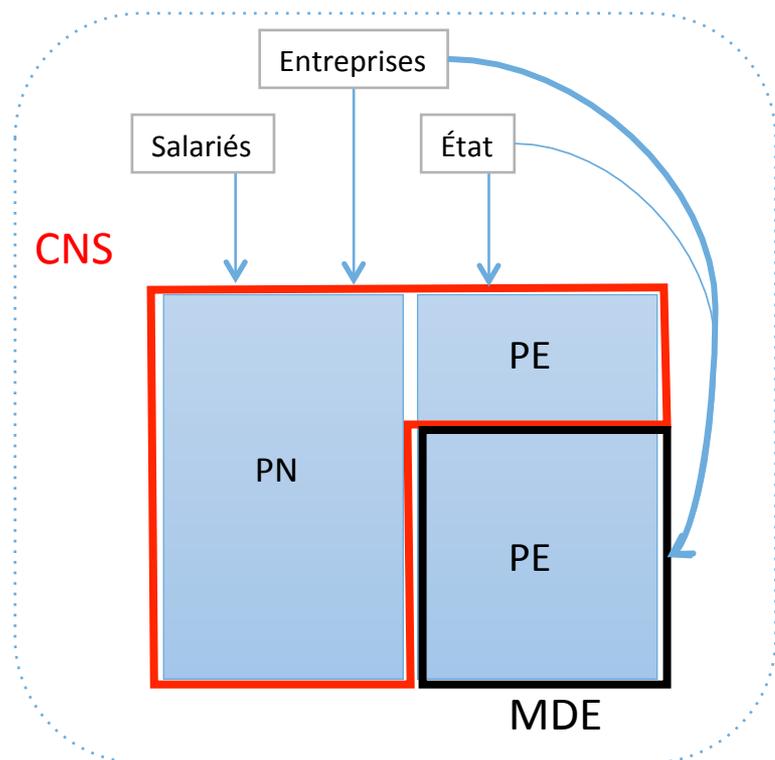
- » Le risque des absences pèse directement sur les entreprises
- » Les risques liés aux soins de santé pèsent directement sur les assurés

▼ **Système efficace? transparent?**

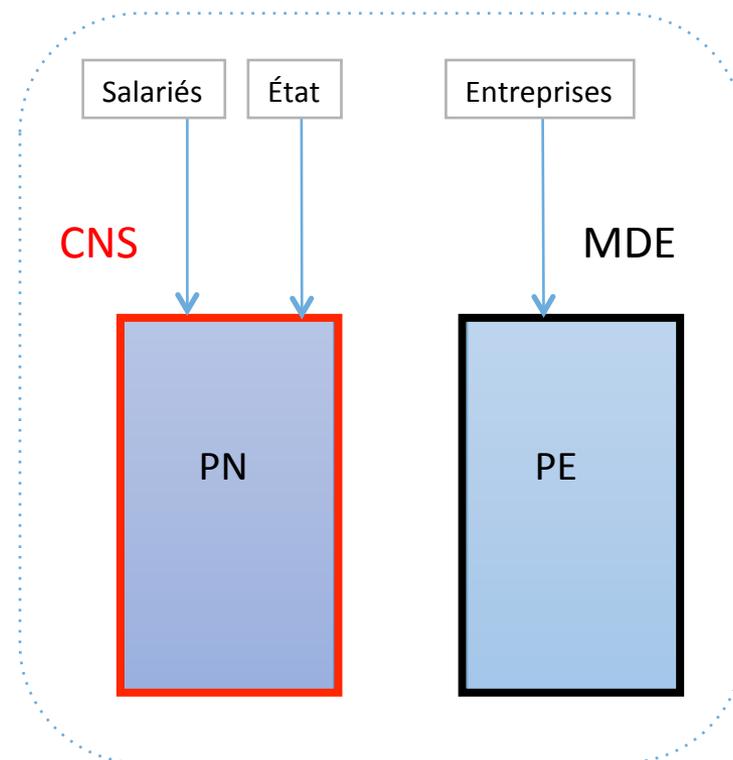
- » Résultat de multiples accords politiques au fil des années
- » Paiements et compensations en tous sens
- » Financements croisés

2. Ce que nous proposons L'assurance maladie de demain

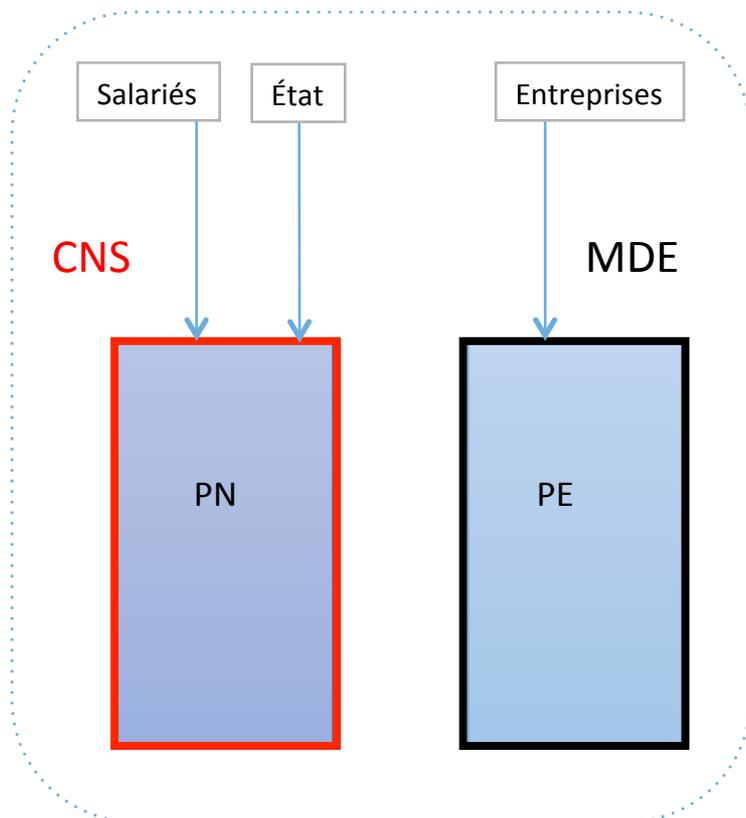
Systeme actuel



Nouveau système



2. L'assurance maladie de demain Fonctionnement



CAISSE NATIONALE DE SANTÉ - CNS

- ✓ **Financement : salariés + État**
- ✓ **1 Mission : l'assurance santé**

MUTUALITÉ DES EMPLOYEURS - MDE

- ✓ **Financement : entreprises**
- ✓ **1 Mission : l'assurance absence**

2. L'assurance maladie de demain

Analyse synthétique

▼ Prestations en espèces

- » Prise en charge intégrale par les entreprises du financement des absences
- » Cela reste une compétence légale !

▼ Prestations en nature

- » Sortie des entreprises de la gestion et du financement des soins de santé
- » Financement des soins de santé assuré par les salariés après augmentation des salaires bruts des salariés
- » Taux de cotisation unique

▼ Un système de soins de santé efficace et transparent

- » Financement et gestion des absences pour les entreprises
- » Financement et gestion des soins de santé pour l'État et les assurés
- » Compétences et responsabilités respectives garanties

3. Conclusion

- ▼ **Le bon moment pour réformer l'assurance maladie**
 - » Situation financière actuelle excédentaire
 - » Estimations très favorables pour les prochaines années : réserve proche du maximum légal autorisé fin 2016 (18%)

- ▼ **Autonomie totale des assurés et de l'État sur la politique de santé**
 - » Plus aucun pouvoir des entreprises au niveau des soins de santé
 - » Plus aucun pouvoir des entreprises au sein du Comité directeur de la CNS

- ▼ **Le pouvoir de décision aux assurés**
 - » Libre choix du niveau de la prise en charge et de la qualité des soins de santé
 - Soit les assurés souhaitent bénéficier d'un système de soins de santé généreux
 - Soit les assurés souhaitent voir leur salaire net augmenter

— ^ —
MERCI !
— v —